

322
471
QUESTION,

S'IL Y DOIT AVOIR

VN PREMIER MINISTRE
DANS LE CONSEIL
DV ROY.

RAISON D'ESTAT ET POLITIQUE
TRES-IMPORTANTE A DECIDER,

*pour le bien du Souverain, & pour
le Repos de la Patrie.*



A PARIS,

M. DC. XLIX.

188

472

QUESTIONS

ET Y DOIT AVOIR

UN PREMIER MINISTRE

DANS LE CONSEIL

DU ROI

LE ROI DESTINE ET NOMME

LES MEMBRES A DECIDER

LES AFFAIRES DU ROYAUME

ET LA POLICE DE LA FRANCE



A PARIS

M. DE LIX



QUESTION,

S'IL Y DOIT AVOIR VN PREMIER MINISTRE *dans le Conseil du Roy.*

E A Nature raisonnable fut tellement peruertie en la cheute de nostre premier pere, que depuis le commencement des siecles, iusques à present, les hommes n'ont point eu aucun malheureux succez, qui ne leur soit arriué par la malice des vns, ou par l'ignorance des autres. Nous auons veu depuis longues années, & nous voyons encore presentement tous les iours, vn nombre infiny d'Escruains, qui s'exercent continuellement à desillir les yeux à tous les peuples de l'Vniuers, pour destourner ces funestes accidens, & pour y appliquer vn veritable remede: mais il n'y en a pas vn de tous tant qu'ils sont qui se soit iamais bien attaché au sujet dont il est question, ny qui ait iamais bien pris le soin de consulter pour cela, que sa propre opinion, ou sa naturelle fantaisie. Ce qui me fasche encore plus, est que ie voy quantité de bons esprits qui se portent inconsiderément à suivre leurs sentimens, sans rien faire, ny pour le Prince, ny pour le Peuple. L'vn enue contre le Sou-

uerain, l'autre murmure contre les Regens, tous ensemble contre le Ministre : & si avec tout cela l'Estat n'en est pas plus en repos, ny les subiets mieux à leur aise.

L'Image du Souuerain, la veritable Censure de la Lettre d'Auis, la Ruine du Mal Nommé, & les Reflexions Chrestiennes, Morales, & Politiques, veulent que les Roys ayent vn pouuoir tres-absolu sur tous leurs subiets, ainsi qu'il est porté dans le 18. chapitre de l'Ecclesiaste, & dans le 8. de Samuël, où il est dit, *Qu'ils prendront nos biens & nos enfans, pour en faire à leur volonté, sans que Dieu viuille prester l'oreille à nos plaintes.* La Lettre d'Auis, & le Theologien Politique s'estudient à nous persuader le contraire. Celuy-cy dit, que les Loix diuines & humaines nous permettent de repousser la force par la force. Que le glauiue que les Roys portent, ne leur a esté donné de Dieu, que pour nostre bien, & non pas pour nous destruire, & qu'ils ne sont les dispensateurs de nos vies, qu'en les employant avec vne iuste & legitime moderation, à la conseruation de l'Estat, & non pas pour contenter l'auuidité de mille sangsuës qui environnent les Princes. Qu'il ne leur est pas permis de faire toute ce qu'ils veulent ; mais seulement tout ce qui est iuste, & profitable aux peuples. Que s'ils contreuient à ce qu'ils sont obligez de faire pour leurs Suiets, il est sans doute permis aux subiets, par vne equité relative, de faire la mesme chose. Qu'on ne leur doit obeyr, qu'en tant que leurs commandemens se trouuerôt conformes aux loix fondamentales de l'Estat, veu qu'elles sont au dessus des Roys & des Princes. Et la Lettre d'Auis soustient que la France est vne pure Monarchie Royale, où le Prince est obligé de se conformer aux loix de Dieu, & où son peuple obeyssant aux siennes, demeure dans la liberté naturelle, & dans la propriété de ses biens, sans que le Souuerain

rain en puisse disposer à sa fantaisie, attendu que la France n'a iamais esté en gouvernement Despotique. Qu'on ne doit donner au Roy, que pour l'entretien de sa maison, que pour les affaires qui concernent la seureté & le repos de l'Estat, si ce n'est en quelque cas extraordinaire; & mesme qu'ils ne scauroient faire des leuées sans le consentement du peuple, pour quelque cause que ce puisse estre; veu que les Roys n'ont point de droit sur le bien des particuliers; & qu'un Roy abusant du pouuoir que Dieu luy a donné, cesse d'estre Roy, & ses subiets d'estre subiets.

Ce qui ne scauroit estre veritable en façon quelconque, à cause que les Roys sont d'institution diuine, & à cause aussi qu'ils sont Lieutenans de Dieu en terre, comme a fort bien dit, celuy qui a fait l'Image du Souuerain, ou l'Illustre portrait des Diuinités mortelles. Les puissances qui ont esté establies de Dieu, ne scauroient dependre aucunement de la volonté des hommes. La Responſe & refutation de la Lettre d'Auis, en parle fort amplement, & en dit de fort bonnes choses. La veritable Censure de la mesme Lettre le reprend aussi de fort bonne grace.

Les mesmes Libelles s'en prennent encore à la Reyne, comme si sa Maieſté estoit la cause de tous les defordres. Si elle scauoit aussi bien faire le salut de l'Estat que celuy de son ame, la France seroit le plus heureux de tous les Empires de la terre. Cette digne Princeſſe ne desire que le bien du Roy, & le repos vniuersel de toute la Patrie. Mais elle ne ſçait à qui pouuoir mieux confier ces deux notables intereſts, qu'entre les mains de celuy qu'elle ſçait estre tres-intelligent aux affaires de cette Couronne. Un autre seroit encore pis; & ie ne ſçay si l'ignorance de celuy qu'on pourroit mettre à sa place ne nous apporteroit pas encore plus de defordre.

1726

L'exercice d'une charge si importante, est si difficile à faire, qu'il se trouve peu de personnes qui en soient dignes. A moins qu'un homme soit tout à fait consommé au maniement des affaires publiques, malaisément les scauroit-il entreprendre qu'à nostre perte.

Neantmoins le Cardinal Mazarin à beau faire, le Theologien d'Etat ne laisse pas de dire que les Faveurs, sous couleur de conseruer la Monarchie, font entreprendre toutes choses au Prince, que les Loix du Royaume, portent l'exclusion des Ministres estrangers, & que la Reyne, pour beaucoup de raisons deuroit congédier celuy qui gouuerne les affaires.

Et le Theologien Politique, comme le plus porté contre les Roys, dit que nous ne deuons pas donner nos biens & nos vies pour contenter l'auidité des Faveurs, & de mille autres sangsuës qui enuironnent les Princes. Qu'on se peut opposer aux tyrannies d'un Ministre estranger, & qu'on n'en peut establir aucun sur soy qui ne soit élu d'entre ses freres.

D'autres disent, que le Cardinal n'est aupres du Roy & de la Reyne, que pour leur inspirer des sentimens de vengeance contre tout le monde. Qu'il est indigne du Ministère, à cause qu'il est Italien & de bas lieu, & qu'il y a un Arrest solemnellement donné contre toutes les promotions de cette nature. Que le Parlement l'a déclaré pernicieux à l'Etat, perturbateur du repos public; & ennemy du Roy & du Royaume, & qu'il ne faudroit pas seulement se contenter de le bannir, mais qu'il faudroit encore chasser avec luy, tous ceux qui ont tenu la main à sa tyrannie.

D'autres, comme la Lettre d'Auis, en reiettent toute la faute sur le Parlement, de ne s'estre pas verement opposez à la naissance de ses iniustes tyrannies, & d'auoir toleré si long-temps l'infame trafic du sang des subiets du Prince.

Il y en a encore qui se seruent de quelques raisons d'Etat & de conscience meslées ensemble, pour obliger le Prince & les Regens à nous donner vne Paix generale. Ce n'est pas le fait d'un habile homme d'entreprendre vne affaire où il y a plus à perdre, qu'à gagner, & qui s'estend sur le pouuoir d'un Dieu qui est jaloux de sa gloire.

Après ils disent que la Reÿne doit à Dieu la separation qu'on luy demande. Qu'elle la doit au Roy son fils, de qui elle ne doit pas hazarder la Couronne. Qu'elle la doit au peuple, pour qui elle est obligée d'immoler mesme sa vie, en cas de necessité. Qu'elle la doit à la raison, qui dit qu'il faut preferer le bien general au particulier. Qu'elle la doit à sa conscience, qui luy defend de perdre un Royaume, pour conseruer vne opinion: & finalement qu'elle la doit à toute la Chrestienté, qui attend à profiter de ses exemples.

En vn mot, si les Princes veulent regner heureusement, & attirer sur eux la benediction de Dieu & des Peuples, il faut qu'ils bornent leurs puissances aussi bien que celles de leurs Fauoris & de leurs Ministres. Qu'en ruinant Paris, sa Maïesté touche à la clef de la voûte. Qu'elle ébranle toutes les autres villes, avec qui elle a vne grande alliance. Que la Nature a donné à l'homme le desir de se conseruer. Que les loix diuines & humaines permettent de se defendre: & que, quoy que cette guerre se fasse sous l'autorité du Roy, pour appuyer vn pernicieux Ministre, elle ne doit pas estre soufferte: & qu'il est bien plus iuste & plus honorable de se ioindre tous ensemble, pour s'opposer à sa tyrannie, que de se laisser continuellement ruiner par des concussions toutes nouvelles.

Si nous voyons que la cruauté de ces meschans se vueille gorger du sang des iustes, nous deuous parer

le coup de ces violentes attaques, & mesme les aller chercher dans leurs forts, pour se vanger de l'outrage qu'ils font à l'Estat & à la Patrie.

L'Autheur de la Lettre d'Avis donne plusieurs causes à nos desordres. En sa premiere qu'il donne il dit, que Messieurs du Parlement ne font pas assez de reflexion sur ce qu'ils font. En sa seconde, il tient que c'est la venalité des charges de Justice. En sa troisieme, il veut que ce soit la Promotion qui se fait des races partifanes aux charges de Conseillers & de Presidens, pour estre les Emissaires des Ministres. En sa quatrieme, il croit que c'est la desunion de leur Compagnie: & en sa Cinquiesme, il s' imagine, que ce sont les imposts, qui se montent à des sommes excessives.

Tous ces discours, quoy qu'ils soient faits par des esprits tres-excellens, ne visent qu'à vne fin tres-dangereuse, ou du moins tres-inutile.

Quand le Roy se reduiroit au point, que tous les mauuais François scauroient desirer. Quand la Reyne se dépouilleroit absolument de sa Regence, & quand le Cardinal Mazarin se retireroit de la Cour, pour satisfaire à tous ses ennemis, la cause des desordres de l'Estat, ne cesseroit pas pour cela, & ce principe de tant de funestes malheurs dont nous sommes accablez demeurant, nos disgraces demeureroient aussi pareillemét, & nos affaires se trouueroient peut-estre dans vn estat plus deplorable. Ceux là n'auroient pas plustost flechy à nos souhaits, que d'autres venant après eux, nous traitteroient, peut-estre encore avec plus d'outrage.

La domination de ceux qui ne font qu'entrer dans les graces de la fortune, est bien plus insupportable, que celle de ceux qui regorgent desia de tous les presens qu'elle leur scauroit faire: ce n'est pas en effect ce que nous deuons souhaiter en façon quelconque.

9
Ce seroit tomber de fièvre en chaud mal, & ce seroit sortir d'un borbier, pour entrer dans un precipice. 489

Il faut trouver un remede qui soit plus doux & plus propice, & au Prince & au Peuple. Il me semble que s'il n'y auoit point de premier Ministre d'Etat dans le Conseil, & qu'il pleust au Roy de les considerer tous également, que ce seroit auoir trouué l'art de bien faire seruir le Souuerain, & de donner un repos eternel à tous les Peuples de France.

Ces dignes Administrateurs des affaires de cette Monarchie, se trouuant aussi puissans les vns que les autres, empescheroient les desordres de celuy qui se voudroit emanciper, & par les maximes de leur emulation & de leur enuie, ils se tiendroient tous dans leur deuoir, de crainte de se voir tost ou tard, sous la domination de celuy qui se voudroit eleuer sur ses Confreres. Il n'est que la seule egalité qui les puisse tenir dans la moderation, & qui les puisse susciter à bien faire.

L'vnion de quantité d'Esprits qui conspirent à mesme fin, font des miracles pour le Prince & pour le Peuple. Solon, Licurgue, Demosthene, & Ciceron, n'ont iamais presché que cette egalité de puissances dans le conseil de leurs Republiques. C'est ainsi que chacun propose ses raisons sans crainte. A quelle prodigieuse grandeur ne monta pas la Republique Romaine, durant que l'admirable vnion de ses Senateurs se trouua incorruptible en toutes ses parties.

Et cela ne fait rien contre moy, de dire que la dignité Royale est une charge bien lourde & bien pesante: Qu'elle ne se peut pas administrer qu'avec une grande difficulté: & qu'il est necessaire que le Prince, pour ne pas succomber à la grandeur des affaires, ait un appuy, qui luy aide à supporter le faix de sa charge. Que les Roys sont des petits Dieux terrestres,

Ca

267

qui peuvent absolument disposer de leurs volontez, comme bon leur semble.

Moy qui n'ay point d'autre interest que celuy du public, & qui ne vise qu'à la satisfaction commune, & du Prince & du Peuple, ie respons à ces obiections, qu'il n'est pas iuste qu'un seul homme possede absolument l'esprit du Souuerain, & les affaires de toute vne Monarchie; parce qu'il n'y a point d'homme au monde, qui n'abuse de l'authorité que son Maistre luy donne, pour auoir la vanité de se faire voir puissant, pour s'acquerir vn nombre infiny de tresors, pour auancer ses parens & ses adorateurs, pour se faire reuerer de tous ceux qui l'approchent, & pour se mettre tout à fait la Couronne sur la teste, s'il le peut faire avec impunité, & sans en estre repris de personne.

Agatocles, fils d'un Potier, s'empara bien du Royaume de Sicile. Andronic s'éleua bien par son infidelité à l'Empire de Constantinople. Burdenel s'appropriä bien iniustement vne partie del'Espagne. Crescentius usurpa bien la puissance Consulaire & Tribunaire à Rome. Denis se rendit bien Maistre de l'Estat de Syracuse. Leutychides se fit bien Roy de Sparte. Perriander se saisit bien de Corinthe: & Tryphon enua hit bien le Royaume de Syrie.

Que ne fit pas Seianus, Favoroy de Tibere, contre vn Prince qui l'auoit eleué dans des honneurs & dans des charges incroyables? Il fallut que la ruine de l'Estat fut le fondement de sa perte, aussi bien que celuy de sa prodigieuse fortune.

Catilina apres auoir esté mis au plus haut faiste de la fortune, par vn Peuple qui s'estoit rendu Maistre de toute la terre, ingrat à tant de faueurs qu'il en auoit receues, n'extermina-t'il pas le Senat? Ne dissipä-t'il pas les tresors publics? & ne renuersä-t'il pas toute la Republique?

224
491
591

Cinna, autrement Lucius-Cornelius, ne fut pas si tost comblé de biens & de gloire par César Auguste, à qui mesme ce grand Prince auoit sauué la vie, qu'il conspira contre luy, tant il estoit possédé d'une ambition, qu'il n'en eut iamais de pareille.

Antoine, Lepidus, & Auguste mesme, ne mirent-ils pas le fer & le feu dans le sein d'un Estat à qui ils auoient des obligations eternelles?

Les Histoires Sainctes, curieuses & prophanes ne nous fournissent que trop d'exemples de cette nature.

Quoy que les Princes soient douiez d'un merueilleux iugement, & d'une admirable conduite, & que Dieu soit tousiours prest de les assister en la parfaite éléction d'un excellent Ministre d'Estat, ils ne laissent pourtant pas d'agir vainement en la recherche qu'ils en font, & meisme d'estre deceus, aux choix qu'ils en scauroient faire.

La nature de l'homme fut si peruertie (comme nous auons desia dit) en sa premiere coulpe, que ses sens n'ont iamais fait du depuis, que se reuolter contre luy, & luy susciter par des obieets deceuans, vne estrange confusion d'images mal conceuës. Le desir insatiable de la personne, est vne passion si extreme, qu'il n'est pas vne ame si bien réglée qui luy puisse resister, & qu'elle ne rende aussi irraisonnable qu'infidele. Enfin, pour se trouuer digne d'une charge si eminente, il faudroit auoir des qualitez que les hommes n'ont pas, & qui se trouuent rarement parmy les Anachorettes.

S'il se trouuoit vn Prince qui n'eust que des inclinations moderées, & des liberalitez tres equitables pour le Fauory; & que le Fauory fust sans orgueil, sans ambition, & sans flaterie: Qu'il ne voulut iamais flestrir sa reputation par aucun acte d'infidelité, qui eut vne connoissance parfaite des affaires, qui fût

124 422
 ſeuant à toutes ſortes d'occurrences, qui n'eust rien à cœur que le bien du Prince, de l'Eſtat, & de la Patrie, qui ne viſaſt qu'à rendre à vn chacun ce qui luy appartient, & qui ne reſout iamais rien, ny par chagrin, ny par colere, nous pourrions opiner en ſa faueur; mais toutes ces vertus ne ſe ſçauroient trouuer en vn meſme Suiet, que par miracle.

De ſorte que pour empêcher les deſordres qu'un homme trop auant dans la fortune, & dans le credit du Prince, pourroit ſuſciter dans vne Monarchie, afin d'aſſouuir vne paſſion inſatiable, il eſt tres-important, pour le Prince & pour l'Eſtat, que ſa Maieſté les conſidere tous également, & qu'il ne donne pas plus d'autorité à l'un qu'à l'autre.

L'on me repartira encore, comme on a deſia fait, dans quelques autres Libelles, que tous les Fauoris ne ſont pas d'une nature ſi peruerſe, & que le Miniſtre d'Eſtat, principalement celuy qui eſt capable de ſoulager le Prince en la conduite de ſes affaires, & qui le ſçait appuyer de ſes bons conſeils, contre tout ce qui le pourroit oppoſer à la ſelicité de ſon Regne, eſt à la perſonne du Souuerain, ce que l'obiet aimé eſt à l'amant, ou pour mieux dire, ce que les facultez de l'ame raſonnable, ſont à cette admirable viuifiante. Que le Prince & le Miniſtre ſont tellement attachez enſemble, par vne conſequence de neceſſité, qu'on ne ſçauroit les deſunir ſans crime. Que qui choque le Miniſtre neceſſaire au Souuerain, ne choque pas ſeulement l'obiet de la plus legitime de toutes ſes paſſions; mais qu'il choque encore vne perſonne qui luy doit eſtre ſacrée. Que c'eſt vne conſuſion d'intereſts ſi grande, que le bien de l'un ſe trouue tout conſondu en la nature du bien de l'autre.

Enſin, que c'eſt veritablement vn appuy, ſans l'aide duquel le Monarque demeureroit accablé ſous la peſanteur de la charge. Que pour viue & pour forte que
 puiſſe

puisse estre l'aprehension de l'esprit du Prince, il ne
ne laisse pas d'auoir tousiours besoin de son assistan-
ce : & que comme Souuerain independant des hom-
mes, il peut auoir aussi des passions à sa mode, sans
estre obligé d'en rendre conte, qu'à celuy qui le con-
serue tel qu'il doit estre.

Et en continuant leur Verbe, ils me diront encore,
sur quoy est-ce que le Prince se doit le plus asseurer,
que sur la foy de celuy qu'il aura élevé dans les gran-
deurs, & dans la fortune ? De qui doit-il esperer plus
de fidelité, que d'un homme qu'il aura comblé de
toutes les plus grandes felicitez que nous scaurions
desirer icy bas sur la terre ? Si les biens-faits n'ont pas
des liens assez forts, pour attacher le cœur d'un Su-
jet aux interests de son Prince ; ie ne croy pas qu'il
puisse viure en quelque lieu que se puisse estre dans
vne parfaite assurance.

Que si le peuple se trouue oppressé par ceux qui
font toutes les choses au nom du Souuerain ; alors
poussé de sa propre misere, il se doit armer de reques-
tes & de supplications, & s'en aller (avec tout le re-
spect qu'on doit à la Majesté des personnes) battre en
ruine la seuerité des Regens, & faire si bien par la fre-
quente repetition de leurs humbles prieres, qu'ils les
obligent à les exaucer, & à traiter avec eux, avec
quelque espece de misericorde.

Que s'ils ne veulent pas faire quelque chose en fa-
ueur de leurs plaintes ; il faut qu'ils taschent d'obli-
ger Dieu, par ieusnes & par oraisons, à les regarder
d'un œil de pitié, & d'auoir compassion de leur mise-
re. Et quand toutes les puissances terrestres auroient
le cœur aussi endurey que ceux qui resisterent aux
souhairs des Israélites, ce Souuerain Seigneur de l'V-
niuers ne manquera iamais d'exaucer ces pauures af-
fligez, contre la mesme tyrannie.

Ce sera alors que vous verrez soumettre tous ces

D

80A 294.

esprits à la raison, par vne puissance, si funeste à ceux qui ne se veulent pas reconnoistre, qu'il n'est rien au monde de si surprenant, ny de si terrible. Que n'a-t'il pas fait en faueur de ceux qui l'ont prié d'un grand zele? Les miracles en sont si frequens & si connus de toutes les nations de la terre, qu'il n'est pas besoin d'en r'apporter icy des exemples.

Les Roys (dit le Sage en ses Prouerbes chapitre 28.) sont souuent changez, à cause des pechez du Peuple. Samuël nous apprend que les Roys perseuerant en leur malice, periront, comme le reste des hommes. Iosué, du commandement de Dieu, fist bien mourir cinq Roys d'une mort tres-honteuse. Le Roy de Hay ne receut-il pas vn mesme sort? Et le Roy Ela ne fut-il pas massacré, lors qu'il songeoit le moins à mourir que personne du monde. Il faudroit estre tout à fait stupide, ou tout à fait meschant iusques à la rage, pour ne pas adiouster quelque espece de foy, aux decretz d'une parole eternelle.

Voila, s'il me semble, à peu près les discours ordinaires de ceux qui ont le mieux raisonné sur toutes ces matieres. Mais reprenons toutes les obiections qu'on vient de nous faire, pour y respondre de meilleure grace. Il est certain que la dignité Royale est vne charge bien lourde, & bien pesante: qu'elle ne se peut pas administrer qu'avec vne grande difficulté, qu'il est necessaire que le Prince, pour ne pas succomber à la grandeur des affaires, ait vn appuy qui luy aide à supporter le faix de sa charge. Et l'y adiousteray encore, qu'il n'est point d'esprit, dont l' apprehension soit si noble, si viuue & si forte, qui n'ait besoin de secours & de conduite, comme nous venons de dire. Les plus grands & les plus sublimes entendemens se forment de l'operation des autres, en la profession qu'ils veulent suivre.

Saxius Rufus imita Ciceron, Ciceron imita

Demosthenes, Demosthenes imita Pericles, & Pericles imita Pisistrates, & ainsi du reste. Ce nom d'homme d'Estat est de si grande estenduë, qu'il se trouue peu de personnes qui en soient dignes. Nostre vie est trop courte pour se pouuoir bien instruire d'une doctrine si Royale & si difficile : & l'esprit d'un homme seul, est trop peu intelligent pour bien conceuoir ses mysteres.

Les sciences comprennent tout ce qui peut aller à la demonstration : mais la prudence politique ne s'exerce iamais que dans les changemens & les reuolutions des affaires. La premiere tient tousiours le grand chemin de la raison, & celle-cy ne se conduit que par les motifs de la preuoyance. Celle-là marche dans un chemin éclairé, & la derniere ne s'exerce iamais que dans l'obscurité des choses futures.

Et comme il est impossible de trouuer vne Republique telle que Platon se l'est figurée, ny vn Orateur comme Ciceron le veut ; ny mesme vn Capitaine de la sorte que Xenophon le demande : ie tiens qu'il est aussi impossible de trouuer vn homme d'Estat, de la sorte qu'il nous le faudroit, pour bien conseiller vn grand Prince comme le nostre. Les affaires de cette Monarchie sont de trop grand poids, pour pouuoir estre bien conduits par vne seule teste.

Feu Monsieur le Cardinal de Richelieu ; qu'on croit auoir esté le plus grand & le plus Illustre de tous ceux qui se sont iamais meslez de gouverner les affaires de cette Monarchie, auoit vn nombre infiny de personnes qui le conseilloyent, & qui luy donnoient les auis de tout ce qui se faisoit, & mesme de tout ce qui se deuoit faire. Aussi auoit-il grand soin de reconnoistre les seruites que tout le monde s'estudioit à luy rendre, iusques à donner de grandes pensions à des esprits, qui ne se traualloient qu'à le mettre à couuert de la langue des mesdisans, & à faire éclater

les vertus par toute la terre habitable; qui est le plus digne moyen dont vn homme se puisse seruir, pour demeurer inuincible, contre toutes les disgraces de la fortune.

Il n'auoit qu'à sçauoir faire le choix des meilleurs sentimens qu'vn chacun luy donnoit, pour se maintenir dans les grandeurs qu'il s'estoit acquises. C'est pour vous faire voir que son esprit n'estoit pas seul en la conduite de l'Estat, & qu'il ne deuoit songer qu'à se tenir tousiours éleué par dessus les autres. Les plus excellens de tous ceux qui se sont meslez de gouverner vn Empire, se sont tousiours conseruez de la sorte. Mais qui pourra mieux appuyer les affaires de cette Couronne, qu'vn corps estroitement vny de plusieurs Ministres d'Estat, tous égaux en pouuoir, tous clair-voyans aux affaires du Souuerain, & tous grandement zelez au bien de la Patrie.

Je dis tous égaux en puissance, afin qu'ils soient abstrains par ce moyen à viure dans vne parfaite vnion; veu que l'vnité des volontez se forme de l'égalité des puissances. Car où sont ceux qui se porteroient à desirer des choses qu'ils iugeroient leur estre tout à fait impossibles? Je ne sçauois m'imaginer qu'on puisse vouloir ce qu'on ne peut pas, puis que vouloir au delà de son pouuoir, ce seroit vouloir ce qu'on ne sçauoit faire. Ainsi chacun se voyant retenu par l'égalité de la puissance qui se trouueroit en ses confreres, & voyant en suite qu'il ne seroit pas en estat d'exécuter les mauuais desseins qu'il auroit, s'il estoit si meschant que d'en auoir, il se defendroit absolument de vouloir ce qu'il iugeroit ne pouuoir pas effectuer en façon quelconque.

La crainte qu'il auroit que ses malheureuses intentions ne fussent découuertes, par ce grand nombre de clair-voyans qui seroient à l'entour de luy, & qu'il n'en fût apres seuerement puny selon la grandeur de l'offense,

l'offense, le feroit viure en homme de bien, fust-il le plus abominable de toute la Nature.

La quantité des intelligences qu'il auroit à combattre, dont la moindre seroit aussi puissante que la sienne, luy donneroit de la terreur en toutes ses entreprises. Il n'auroit pas moins d'obstacles à surmonter, que de dominations égales à la sienne à deffaire. Enfin, contraint par vne consequence de necessité, à vouloir ce que les autres voudroient, il ne se pourroit pas emanciper à conduire les affaires de l'Estat à sa mode.

Quand c'est vn homme seul qui gouuerne, il ne fait que suivre les mouuemens de sa passion déreglée; mais quand c'est vn corps de plusieurs personnes entendues, il ne se détache jamais de la raison; & dans les resolutions qui se forment entr'eux, ils ne considerent que le bien du Prince & du Peuple. Il ya bien plus de iugement, plus d'esprit, plus de conduite, & plus de fidelité dans vn grand nombre de Senateurs, que dans vn seul Ministre d'Estat, qui ne vise qu'à sa fortune. Les passions des vns sont moderées par les passions des autres. L'égalité leur donne vn tel ascendant sur leurs compagnons, qu'ils ne craignent pas de les choquer en des rencontres de pareille nature.

Et puis, quand ce ne seroit que la vanité qu'ils ont de paroistre, & plus habiles & plus gens de bien que qui que ce soit, ils ne manqueront pas de veiller aux actions de leurs compagnons, pour y trouuer à redire. Outre qu'il y va de leur salut, si les maximes de l'Estat ne peruertissent pas la foy qu'ils doiuent aux mysteres de la Religion, de ne pas bien defendre la cause commune du Peuple & du Souuerain, & d'estre payez pour tous les deux ensemble.

Que ne fait pas vn homme seul pour assouuir sa prodigieuse ambition, lors qu'il se void Maistre absolu de l'esprit du Prince. Mais que ne font pas aussi plusieurs Ministres d'Estat bien vnis & tous égaux en

puissance pour le bien du Prince & du Peuple?

Le Fauory qui se void en estat de faire ce que bon luy semble, ne suscite le Prince qu'à vexer ses Subjets de subsides & d'exactions immoderées, afin de profiter du sang du Peuple. Et vn Conseil de Ministres aussi puissant l'un que l'autre, ne porte le Souuerain qu'à le soulager tout autant qu'il luy est possible. Le Fauory ne cherche qu'à se faire redouter, & qu'à tenir tout le monde en desordre, de peur qu'estans bien vnis ensemble, ils ne conspirent contre luy: & le Conseil de ses fideles Ministres, ne vise qu'à se faire aimer de tous, & qu'à tenir le Prince & les Subjets dans vne admirable concorde. Le Fauory, ainsi qu'un loup rauissant, ne cherche qu'à resprendre le sang des innocens pour s'enrichir de leurs dépouilles; & le bon Conseil du Souuerain, ne tent qu'à luy faire porter la terreur dans le pays estranger, pour soulager ses Estats, & pour honorer sa Patrie de ses conquestes.

La Iustice, comme estant la plus noble de toutes les vertus Morales, au rapport d'Aristote, ou comme estant, au dire de saint Thomas, vne constante & perpetuelle volonté, de rendre ou de conseruer à chacun ce qui luy appartient, a vne telle affinité avec la puissance Royale, que si on les auoit separées, elles demeureroient toutes deux comme inutiles.

Saint Augustin, Pere de l'Eglise, dit que si nous ostions la Iustice du gouuernement des Estats, que les Royaumes ne seroient que le refuge de tous les plus enormes criminels de la terre.

Ciceron nous assure, que la Iustice est d'une puissance si absoluë, que ceux mesmes qui se repaissent d'extorsions & de voleries, ne scauroient faire subsister leurs iniquitez, que par son entremise: parce que, si le Chef des voleurs ne diuise vne partie de ses conuulsions à ceux qui tiennent la main à ses peculats & à ses brigandages, il court risque de ne pas bien reussir en toutes ses entreprises.

Les Regens ne deuroient pas souffrir vn premier Ministre dans le Conseil, puis que le Roy, à qui nous deuons toute sorte de respect & de soumissions, n'est pas encore en estat d'y mettre l'ordre. Je ne sçay pas vne Monarchie dans le monde, qui puisse durer long-temps, ny qui se puisse maintenir en Paix, sans les effects de la Iustice. C'est elle qui refrene l'audace des Tyrans, qui met l'homme de bien à couuert des peines, & qui rend à chacun ce qui luy appartient, selon qu'il le merite.

L'Empereur Seuere n'ordonna iamais aucune Loy, ny ne pronouça iamais aucun iugement, que vingt hommes des plus gens de bien, & des mieux versez en droit n'eussent confirmé l'vn & l'autre: & pour ce qui concernoit la guerre, il prenoit aduis des Capitaines & des soldats les mieux experimentez, auant que de rien entreprendre. De sorte, que si nos Princes n'entrent pas en connoissance des actions de ceux qui gouvernent les affaires, pour y mettre l'ordre, il faut qu'ils s'asseurent d'estre vn iour responsables deuant Dieu de leurs inquitez, & de payer pour leurs Ministres.

Plutarque en ses Politiques, & Platon en sa Republique, disent qu'il n'y a rien de si pernicieux à l'Estat, que la vente des Offices, qui ne se deuroient donner qu'à la vertu & au merite. Que ceux qui achètent les charges en gros, vendent apres la Iustice en détail, & que c'est de cette source d'où naissent apres les mercenaires Magistrats, qui s'engraissent des calamitez & des miseres du Peuple.

L'Empereur Seuere se vançoit d'estre ennemy capital de cette espece de vermine. Les Egyptiens les auoient en si grande horreur, qu'ils les punissoient de mort; quand mesme le Prince les auroit portez à faire le crime. Et pour leur mieux imprimer dans la memoire le serment qu'ils auoient fait, ils firent mettre au dessus de leur Siege la Statuë d'vn Iuge qui auoit les

500
200

yeux bandez & les mains coupées, afin qu'ils apprif-
sent par là à ne pas faire aucune iniustice.

Alexandre Seueresit empaler son Secretaire, pour
auoir corrompu la Iustice par argent, pour auoir vexé
les pauures gens, & pour auoir maintenu les riches
dans leurs extorsions & dans leurs voleries.

Cambyfes Roy de Perse fist escorcher Sisana tout
vif, pour auoir prononcé vn iugement contre sa pro-
pre conscience.

Les menaces que Dieu fait aux Roys, aux Mini-
stres d'Estat, & aux Iuges de la terre, sont terribles: &
s'ils ne croyent point en Dieu, ny en sa parole en ce
monde par sa misericorde, ils seront forcez d'y croire
en l'autre par sa Iustice.

Apprenez & prestez l'oreille, vous Roys, Ministres,
& Iuges qui gouuernez les Peuples, & qui estes super-
bes en la multitude des Nations, que la puissance vous
est donnée du Seigneur, lequel examinera diligen-
ment vos ceuures, & vos pensées, pour vous faire voir
si vous auez equitablement iugé vostre prochain; par-
ce qu'il a fait également le grand & le petit, & qu'il a
soin de toute la nature creée.

Voila vne merueilleuse instruction pour les puissan-
ces terriennes, & qui sont endormies aux tenebres de
l'ambition mondaine, & qui mettent toute leur feli-
cité à se rendre grands & admirables au Peuple. Ap-
prenez maintenant à l'Escole du Sage, Esprits ambi-
rieux, à reformer vostre vie, puis que vous serez vn
iour iugez d'vn Iuge tres-Souuerain, de la mesme fa-
çon, que vous auez iugé les autres.

Le desordre qu'apportent ces Ministres d'Estat, qui
veulent vsurper toute l'authorité du Prince, font sou-
haiter aux Peuples vne forme de gouuernement plus
douce: mais il faut qu'ils sçachent, qu'il n'y en a pas vne
plus noble, ny mieux approuuée de Dieu & des grands
hommes, que la Royale.

Je ſçay bien qu'il y a plus de trois mille ans que la Question est en controuuerſe, & qu'il y a pluſieurs Philoſophes tres-renommez, qui tiennent les vns pour la Monarchie, les autres pour la Democratie, & les derniers pour l'Ariſtocratie.

La Democratie eſt le gouvernement d'un Peuple qui n'a autres ſuperieurs, ny autres gouverneurs que les Officiers qu'il a eſtablis. C'eſt-là où chacun eſtant au Conſeil, peut avec liberté, ſans crainte d'aucune tyrannie, propoſer ſes raiſons, & c'eſt là, ſans conſiderer la condition ny la qualité de la perſonne, où l'on exerce alternatiuement par ordre mutuel, les dignitez de la Republique.

Enfin, c'eſt ainſi qu'ont fait autresfois Rome & Athenes, & c'eſt ainſi que fait encore aujour d'huy depuis douze cens ans Veniſe, qui eſt vne des plus fameuſes & des plus floriffantes villes de la terre.

La Democratie a eſté fort loüée de Dion Siracufaïn, d'Eufrates, d'Othanes, d'Hermicius, de Polidamus, & de pluſieurs autres: mais Apollonius en diſſuadoit Veſpaſian, comme d'une choſe pernicieuſe.

Ciceron diſoit, que le vulgaire n'auoit ny conſeil ny raiſon, ny diſcretion, ny diligence. Demotheſtes, Platon, Phalaris, & Ariſtote diſent que le Peuple eſt un monſtre à pluſieurs teſtes, tres-dangereux, & tres-prompt à louer & meſdire; qui ſans aucune prouidence ſe precipite comme un torrent debordé ſur tout ce que bon luy ſemble.

L'Ariſtocratie eſt vne eſpece de Republique, qui ſe regit par le Conſeil des plus riches & des plus ſages du Peuple, grandement authoriſée de Licurge, de Solon, de Demotheſtes & de Ciceron: mais l'experience nous à fait voir le contraire.

Combien cette forme de gouverner a-t'elle fait ruiner de ville & des Republiques toutes entieres en Grece & en Italie? Et combien de grands hommes

102 302

ont esté mal traitez par les Peuples?

Demosthenes ne fut-il pas iniustement banny de sa Patrie, comme s'il eut eu commis quelque notable crime? Socrates, ne fut-il pas fait mourir, comme s'il eust esté coupable? Metellus ne fut-il pas chassé de Rome, comme s'il eust deffertuy la Republique? Hannibal ne fut-il pas mal traité par ceux de Carthage? Camille ne receut-il pas mesme traitement des Romains, que le Numidique? Licurgue ne fut-il pas aussi mal reconnu de Lacedemone, que Solon d'Athenes?

Non, non, il n'en est pas ainsi de la Monarchie, où il ya vn Souuerain, qui force les Grands & les petits à viure sous les loix de Dieu & des hommes. L'égalité mesme des Ministres d'Etat que ie presche avec vn zele incroyable, pour tenir l'ambition des Fauoris en bride, ne subsisteroit pas, tant la Nature humaine est sujette à se peruertir, si le Prince ne prenoit le soin de les maintenir en leur deuoir, par le moyen d'une Iustice vn peu seuer.

Quand tous les Ministres sont égaux en puissance, nul ne peut vouloir quelque chose, & moins la mettre en execution, sans la communiquer à toute la compagnie: De sorte que si sa volonté est iuste, tout le reste y consent, & si elle est contre le Prince, ou contre le Peuple, son desir est refrené de ses autres confreres; ce que pas vn n'oseroit entreprendre, si l'opinant estoit absolu dans toutes ses volontez, comme est auourd'huy celuy qui gouerne les affaires de cet Empire.

F I N.

Comptien cette forme de gouuernement a elle fait vainir de ville & des Republiques toutes entieres en Grece & en Italie? Et comptien de grands hommes

HO 503

274

405 203

LES

ACTIONS DE GRAND

DE LA SOCIÉTÉ

A PARIS

DE LA SOCIÉTÉ

A PARIS

A PARIS